

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2021

Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient

abeille
ASSURANCES

COMMENTAIRE DE MARCHÉ

2021 restera comme l'année d'une reprise inédite qui a permis aux actions de réaliser une très belle performance des deux côtés de l'Atlantique. Avec le soutien massif et sans précédent des Etats et des Banques centrales pour limiter l'impact de la crise sanitaire de Covid 19 et sa série de restrictions, le pire en termes économiques a été évité, permettant de préserver autant que possible les équilibres financiers des ménages et des entreprises. La réouverture des économies s'est traduite par un fort rebond de l'activité accompagné d'un niveau de demande « en attente » inédit que l'offre n'a pu satisfaire, en raison des retards de livraisons, des fermetures des entreprises, des pénuries de stocks et de main d'œuvre. Ce déséquilibre a contribué à créer les conditions parfaites pour déclencher une poussée inflationniste mondiale, qui a pesé sur les performances des marchés obligataires. Les Banques centrales, qui ont initialement qualifié cette inflation

de transitoire, ont commencé en fin d'année à normaliser leurs politiques monétaires (réduction des achats d'actifs, notamment aux Etats-Unis).

Entre le vigoureux rebond des actions et la consolidation des marchés obligataires souverains, le marché du crédit a offert un profil contrasté avec une performance négative des obligations d'entreprises Investment Grade (notations de meilleure qualité), qui a souffert de la hausse des taux et le marché des obligations d'entreprises Haut rendement (entreprises de qualité de crédit inférieure) qui a mieux résisté bénéficiant de taux de défaut toujours très bas.

Commentaires achevés de rédiger le 10 janvier 2022 par Aviva Investors France.

COMMENTAIRE DE GESTION

Dans un environnement de taux toujours bas en 2021, nos investissements se sont portés sur des obligations de très bonne qualité émises principalement par des Etats souverains et des agences gouvernementales sur des maturités longues afin d'obtenir des taux de rendement positifs. Nous avons investi dans des obligations d'Etats en devises couvertes du risque de change permettant de générer un surcroit de rendement par rapport à la dette souveraine française pour la même qualité de crédit, et d'augmenter la diversification du portefeuille.

Après avoir cédé nos positions sur les émetteurs crédit les plus risqués en 2020, la qualité de crédit est restée globalement stable en 2021 avec une notation moyenne de « A » (Standard & Poor's ou équivalent). Nos investissements ont été également répartis entre des obligations de grandes entreprises et des institutions financières pour une maturité moyenne de 11 ans. Afin de diversifier le portefeuille crédit et capter de meilleurs taux d'investissement, nous avons réalisé des investissements dans des entreprises nord-américaines de très bonne qualité crédit (notation A minimum). Enfin, nous avons réduit certains émetteurs présentant une dynamique crédit négative.

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans les décisions d'investissement reste un marqueur fort de notre stratégie. Les émissions vertes (Green Bonds / Social / Sustainable) ont représenté en 2021 le quart de nos achats en valeur, à la fois sur des émetteurs souverains, des entreprises et des financières.

Nous avons également cédé certains investissements sur des émetteurs liés au secteur du charbon.

En termes d'investissements sur les OPC (organismes de placement collectif), notre exposition sur les marchés actions a généré de la valeur et la diversification en actions américaines a été bénéfique au portefeuille.

Nous restons toujours prudents sur les actifs illiquides. Nous avons poursuivi le programme d'investissements dans de la dette hypothécaire néerlandaise. Nous poursuivons notre participation aux initiatives de place du Gouvernement afin de soutenir les entreprises françaises cotées ainsi que les entreprises européennes en forte croissance. Nous avons aussi soutenu les Prêts Participatifs Relance visant à aider le tissu industriel des entreprises françaises. Les investissements en infrastructure, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables, ont été poursuivis avec sélectivité.

Le portefeuille immobilier a continué de se développer de manière graduelle. Il a tiré parti d'opportunités en France ou dans des pays proches (Pays-Bas, Allemagne) tout en gardant une optique de diversification sectorielle de la poche immobilière.

Enfin, nous avons souhaité garder les liquidités à un niveau faible du fait de la rémunération peu attrayante des OPC monétaires.

Commentaires achevés de rédiger le 10 janvier 2022 par Aviva Investors France.

FONDS GARANTI EN EUROS

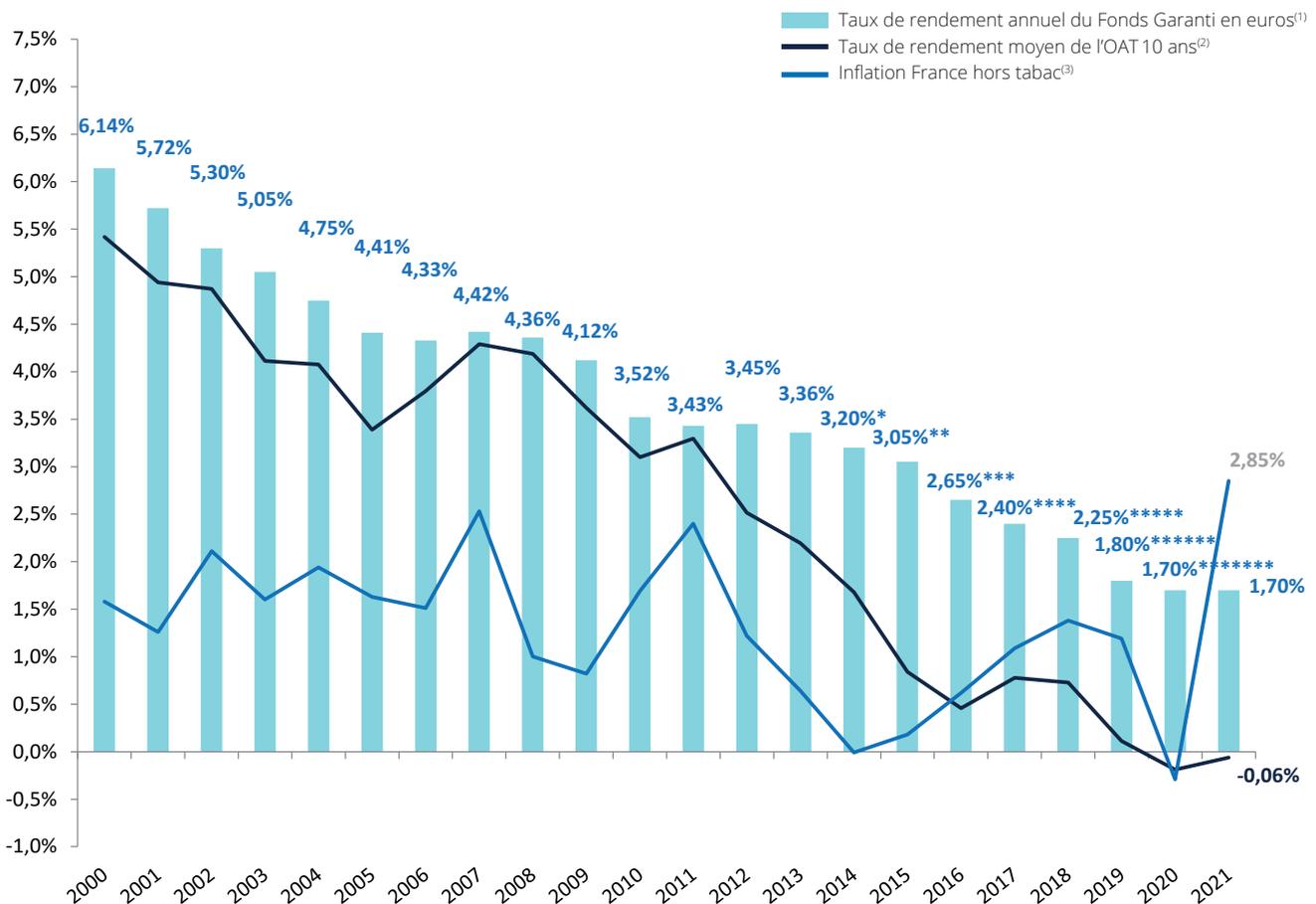
Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2021

Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient

abeille
ASSURANCES

ÉVOLUTION DES TAUX DE RENDEMENT ANNUELS DU FONDS GARANTI EN EUROS⁽¹⁾ PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS D'ÉTAT FRANÇAIS ET À L'INFLATION



*La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,20% en 2014, soit 80 millions d'euros.
 **La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,15% en 2015, soit 62 millions d'euros.
 ***La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2016, soit 106 millions d'euros.
 ****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été dotée à hauteur de 0,25% en 2017, soit 107 millions d'euros.
 *****La Provision pour Participation aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer n'a pas été dotée cette année et reste stable à hauteur de 355 millions d'euros.
 *****La Provision pour Participation Aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été reprise à hauteur de 5 millions d'euros et s'établit à 350 millions d'euros.
 *****La Provision pour Participation Aux Bénéfices (PPB) relative aux engagements exprimés en euros des contrats Afer a été reprise à hauteur de 81 millions d'euros et s'établit à 269 millions d'euros.

(1) Taux de rendement net de frais de gestion du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

(2) Obligations Assimilables du Trésor. Source : Datastream de Thomson Reuters (moyenne des données quotidiennes sur 1 an).

(3) Source : INSEE.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Abeille Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

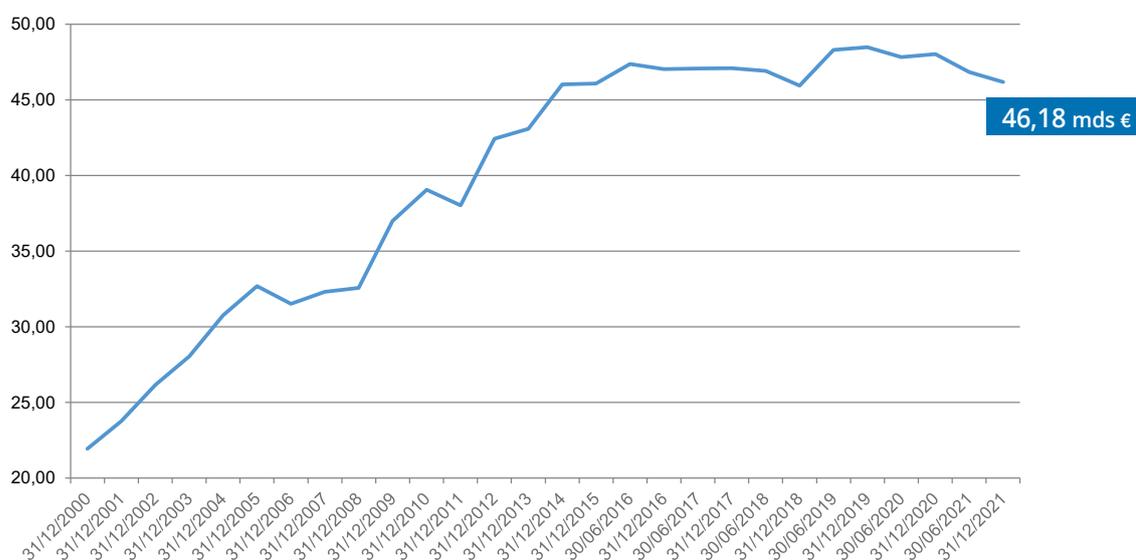
Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2021

Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient

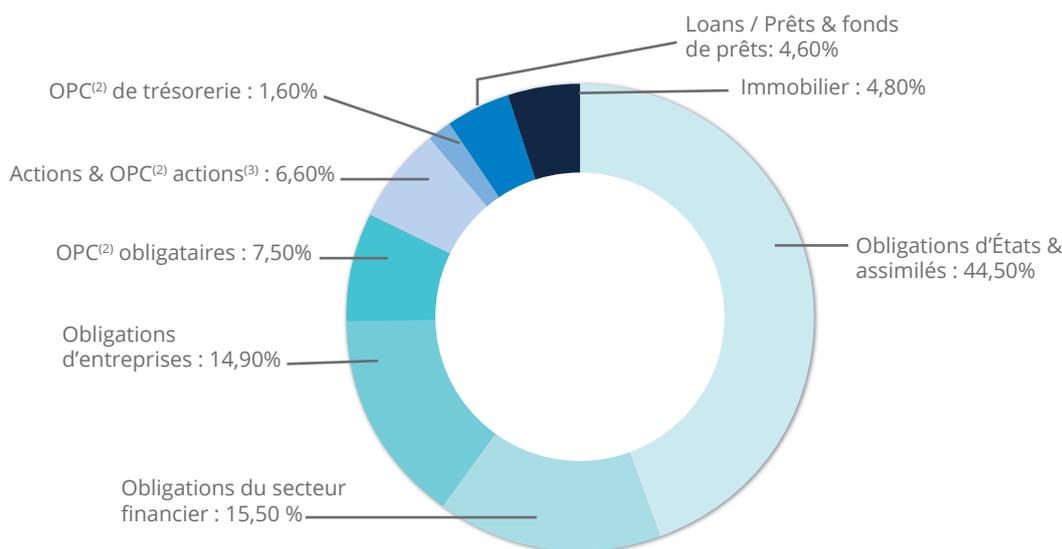
abeille
ASSURANCES

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS⁽¹⁾ (en milliards d'euros)



Au 31 décembre 2021, l'encours du Fonds Garanti en euros est de 46,18 milliards d'euros⁽¹⁾.

RÉPARTITION DÉTAILLÉE PAR CLASSES D'ACTIFS (actif net)⁽¹⁾



(1) En valeur boursière, hors coupons.

(2) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

(3) Dont OPC multi-stratégies, OPC alternatifs, Equity infrastructure, Private Equity.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Reporting au 31 décembre 2021

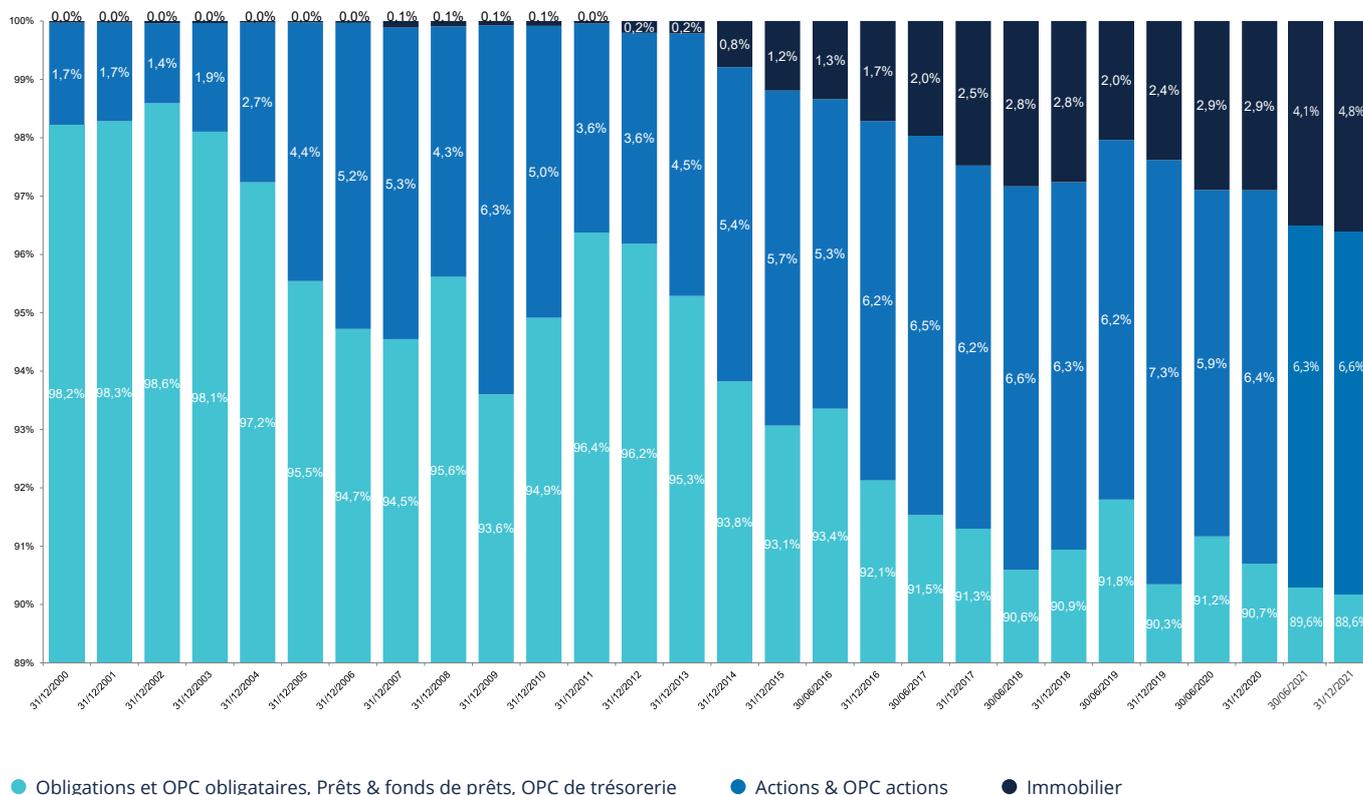
Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient

abeille
ASSURANCES

VARIATION DE L'ALLOCATION ENTRE LE 31 JUIN 2021 ET LE 31 DÉCEMBRE 2021

	30/06/2021	31/12/2021	Ecart
Obligations d'Etats & assimilés	44,7%	44,5%	-0,2%
Obligations du secteur financier	15,6%	15,5%	0,1%
Obligations d'entreprises	15,5%	14,9%	-0,6%
OPC obligataires	8,1%	7,5%	-0,6%
Actions & OPC actions	6,3%	6,6%	0,3%
OPC de trésorerie	1,1%	1,6%	0,5%
Prêts & fonds de prêts	4,6%	4,6%	0%
Immobilier	4,1%	4,8%	0,7%

EVOLUTION DE L'ALLOCATION PAR CLASSES D'ACTIFS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE 2000 ET LE 31 DÉCEMBRE 2021



Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

FONDS GARANTI EN EUROS

Support du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer

Aviva France,
partenaire de l'Afer,
devient



Reporting au 31 décembre 2021

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DU PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE

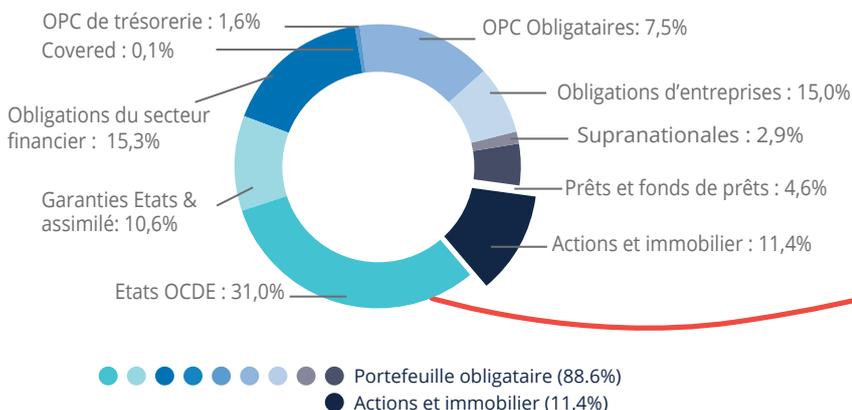
Répartition du portefeuille obligataire par types d'instruments

Part du portefeuille obligataire dans l'actif net	88,6%
Obligations à taux fixes	65,4%
Obligations à taux variables	9,5%
<i>dont obligations indexées à l'inflation</i>	3,1%
OPC obligataires	7,5%
Prêts et fonds de prêts	4,6%
OPC de trésorerie	1,6%

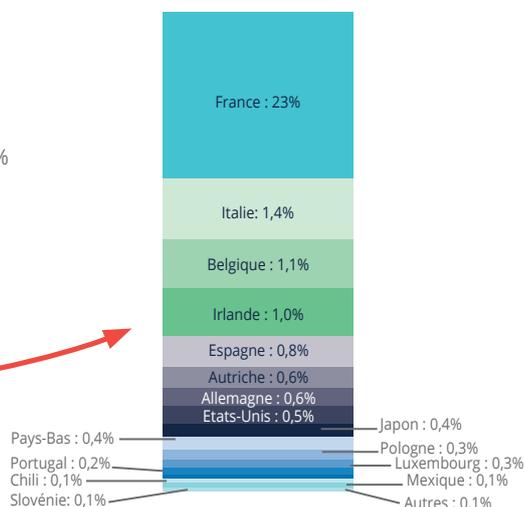
Répartition du portefeuille obligataire par notations

dont Investment Grade ⁽¹⁾	79,5%
dont Non Investment Grade	9,1%
Notation moyenne du portefeuille obligataire	A

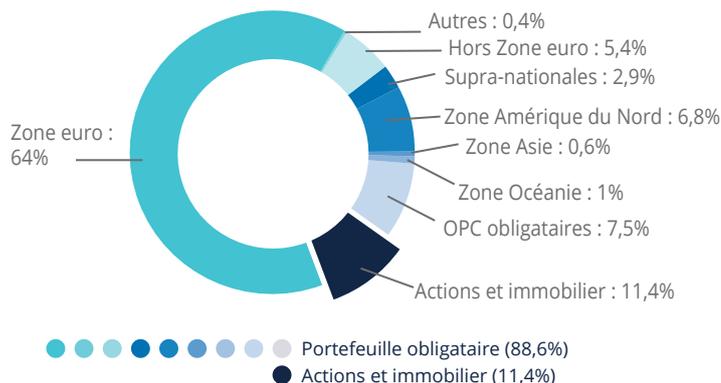
Vue détaillée par types d'émetteurs



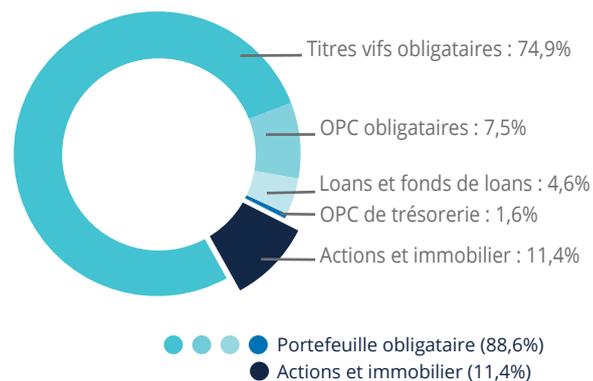
Vue détaillée des emprunts d'états OCDE



Vue détaillée des émetteurs par pays d'origine



Vue détaillée titres VIFS⁽²⁾/OPC⁽³⁾



(1) Les obligations « investment grade » (ou « de haute qualité ») correspondent aux obligations notées de AAA à BBB- selon les notations de Solvency II, soit la notation médiane (2^{ème} plus haute) attribuée par les 3 agences de notation : Standard & Poor's, Moody's et Fitch Ratings. À défaut de disposer de 3 notations différentes, la notation retenue est la notation prépondérante.

(2) Un titre vif est un titre détenu en direct (une action par exemple).

(3) Organisme de Placement Collectif. Un OPC est un support d'investissement.

Le détail du portefeuille du Fonds Garanti en euros est disponible sur www.afer.fr.

Sources : Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et Aviva Investors France. Les actifs du support cantonné Afer sont gérés par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ex-COB) sous le n°GP 97-114, et par Aviva Investors Real Estate France SGP, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-15000019.

Ce document est conçu par Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite à des fins exclusives d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ces analyses et ces conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite ne saurait être engagée par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.